

COMMUNE de ROYAUMEIX
EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

◆◆◆
N°2017-12 VENTE DE BOIS SUR PIEDS

<u>Présents</u>	<u>Absent(s)</u>
-----------------	------------------

Date Conseil Municipal	27/03/2017	Nombres de Membres		
Date de la convocation	13/03/2017	Afférant au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part A la délibération
Date d'affichage	06/04/2017	07	10	8
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le				06/04/2017
Et publication				06/04/2017
FLABAT Patrick, MATTE Jean-Michel DEGROOTE Thierry, COLLIGNON Daniel, CHENOT Tony, GENIN Francis BOGARD Denis,		MARTIN Philippe (pouvoir à COLLIGNON Daniel), MOMPEURT Adeline, COLNET Jean-Baptiste		

Secrétaire de séance : Thierry DEGROOTE
L'an deux mille dix-sept le 27 Mars à 18h30

Le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur FLABAT Patrick Maire.

Objet : Vente de bois sur pieds

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide de confier la vente des houppiers et arbres sur pieds marqués de diamètre 35 et moins pour les parcelles 26 et 33 à l'ONF et de fixer le prix de retrait pour ce lot à 4000EUR.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215404666-20170327-00122017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2017

Affichage : 06/04/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

